

# «Le décolletage pour les nuls»

**MOUTIER** Des étudiants en économie d'entreprise ont découvert la riche histoire de l'industrie régionale, notamment par une visite guidée du Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien.

TEXTE ET PHOTO AUDE ZUBER

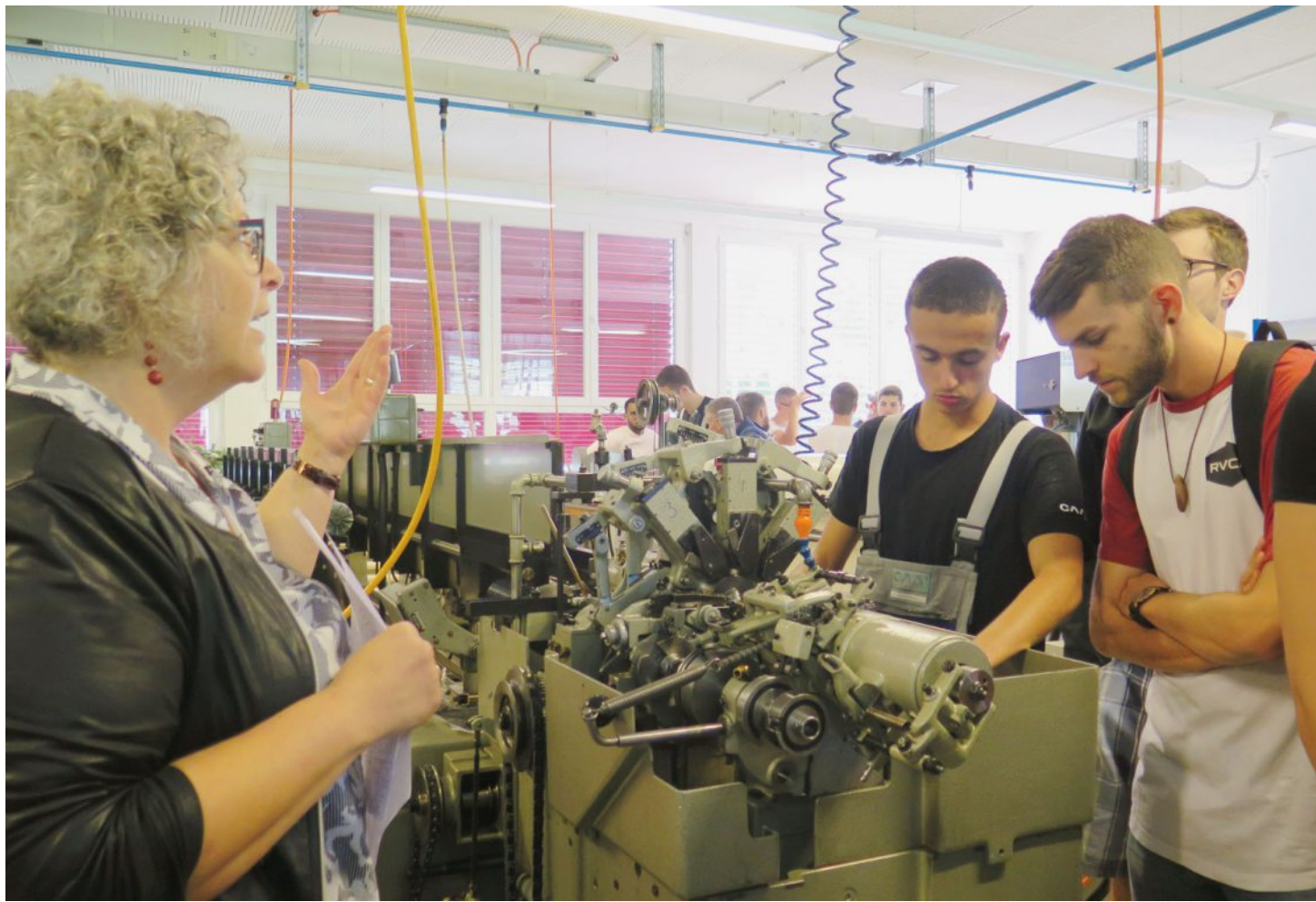
Le décolletage n'est désormais plus un concept abstrait pour 42 étudiants en économie d'entreprise, provenant de la Haute école de gestion Arc et de la FHNW-Fachhochschule Nord-West Schweiz de Bâle. Dans le cadre d'une semaine spéciale, ces élèves de dernière année découvrent toute cette semaine l'économie de l'Arc jurassien. Hier matin, le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien (CAAJ), à Moutier, les a accueillis. Par une visite guidée, la directrice du CAAJ, Danielle Ackermann, leur a raconté l'histoire du décolletage dans la région. La directrice connaît bien ce sujet, puisqu'elle a elle-même dirigé une entreprise active dans ce domaine.



**Travailler debout avec de l'huile peut constituer un désintéret de la profession."**

DANIELLE ACKERMANN  
DIRECTRICE DU CAAJ

De manière toute naturelle, Daniel Ackermann a commencé par présenter le CAAJ. «Il s'agit d'une coopérative créée par les industriels de la région. Ils ont constaté que les jeunes s'intéressaient de moins en moins aux métiers techniques et ils craignaient de ne pas trouver la relève nécessaire. Ils ont alors décidé de rendre ces professions plus attrayantes», a-t-elle expliqué. Selon Swissmec, si rien n'est entrepris d'ici à 2023, 17 000 professionnels dans le domaine manqueront en Suisse. «Travailler debout avec de l'huile peut constituer un désintéret de ces professions techniques», a-t-elle indiqué.



La directrice Danielle Ackermann a présenté les différentes décolleteuses utilisées dans le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien, à Moutier.

Le CAAJ a déjà formé 87 jeunes depuis son ouverture en 2012. «Ils apprennent ici les bases de la mécanique avant de les envoyer dans leur entreprise formatrice. De plus, ils reçoivent de vraies commandes de pièces à produire de nos partenaires.»

## Système dual valorisé

Et la directrice d'ajouter: «Nous défendons les métiers techniques en apprentissage dual et non pas exclusivement en école. Un charpentier qui apprendrait sa profession à l'école, pensez-vous qu'il serait à l'aise de travailler sur un toit?» Après cette introduction, Danielle Ackermann s'est alors plongée dans le cœur de sa visite intitulée «Le décolletage pour les nuls». Elle a d'abord

fourni quelques notions de base sur le décolletage à ces futurs cadres, qui ne sont pas issus de secteur secondaire. «Le décolletage est un procédé d'usinage par enlèvement de copeaux, permettant de réaliser des pièces en partant de barres ou de fil métallique. Né dans l'Arc jurassien, il puise ses origines dans les tours de potier et les tours à bois, dont le mouvement circulaire constitue le principe de base», a-t-elle détaillé, avec passion.

La directrice a ensuite invité les étudiants à découvrir les différentes décolleteuses utilisées par les apprentis affiliés au CAAJ. Elle leur a d'abord présenté les machines à came. «Tornos a commencé de produire ces machines il y a environ cent ans

et a stoppé sa production en 1985, à l'arrivée des machines à commandes numériques (CNC).» Les étudiants ont demandé pourquoi on utilise encore aujourd'hui de si vieilles machines. «Elles restent d'usage pour la production de grande série, car les coûts sont imbattables et la production rapide. On peut les laisser tourner toute la nuit», a lancé la directrice.

## Participation active

Une jeune femme a souhaité connaître le nombre de pièces produites à la minute. «Quatre», a répondu l'apprenti qui utilisait la machine à came. A quelques pas de là, elle leur a fait découvrir les CNC. «Ces décolleteuses sont idéales pour la production de pièces com-

plexes. Pour les faire tourner, le professionnel doit les programmer, autrement dit indiquer à la machine quels mouvements elle doit faire pour produire une pièce.»

Danielle Ackermann a précisé que les apprentis apprennent à utiliser trois langages informatiques différents. «Je trouve dommage que le dernier langage soit devenu trop simple d'utilisation, car j'ai constaté que la partie artistique, qui est celle de rechercher d'autres solutions plus efficaces, est de moins en moins appliquée», a-t-elle relevé.

C'est satisfait que les étudiants ont pris le chemin du Musée du tour automatique de Moutier pour la suite de leur apprentissage.

## Joli taux de réussite aux examens

### ÉCOLE PRÉVÔTOISE

Après une session d'examens passée à l'Université de Lausanne fin août 2018, plusieurs élèves ont obtenu le certificat complémentaire pour la maturité professionnelle délivrée par le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation). Ce titre leur permet de poursuivre des études dans une université, dans une Haute école pédagogique ou dans une Ecole polytechnique fédérale. Ils avaient auparavant suivi une préparation intensive de six mois, ou d'une année, soit en deux examens partiels à l'Ecole Prévôtoise. A noter le taux de 80% de réussite enregistré à l'issue de ces examens. **C-MPR**

**SIX MOIS** Aznagd Hakim, Courrendlin; Bouquet Maé, Reconviiler; Bourquin Gerilin, La Chaux-de-Fonds; Chappuis Stéphane, Develier; Chavanne Alexia, Courfaivre; Mathez Moanna, La Chaux-de-Fonds; Mougél Adeline, Bienne; Prébändier Justine, Cortailod; Radic Nicolas, Glovelier; Simonin Léa, Moutier; Staub Melany, Moutier; Tasar Dilan, Moutier; Zennaro Morgane, Les Breuleux.

**1 ANNÉE (2 EXAMENS PARTIELS)** Grandjean Soline, Reconviiler; Guillaume Léa, Bassecourt; Jolidon Sophie, Bassecourt; Müller Clara, Bienne; Parrico Marques Sandrine, Ardon; Perteshi Mergim, Alle; Rérat Christelle, La Chaux-de-Fonds; Ricchieri Amata, Delémont; Roulet Mathilde, Cernier.

## En balade avec le chef étoilé Soldati

### TRAMELAN

La désormais traditionnelle et incontournable balade gourmande du FC Tavannes/Tramelan, programmée samedi 29 septembre, s'annonce gastronomique. Cette promenade qui concilie beautés de la nature et plaisirs de la table, propose en grande première un sanglier à la broche. Tiré par le fidèle ex-footballeur et plus percutant chasseur du FCTT Didier Vuilleumier, le sanglier en question sera apprêté au grill par une sommité de la gastronomie, le chef étoilé Jean Marc Soldati, de l'Hôtel-Restaurant du Cerf de Sonceboz. Cette balade gourmande, qui conduira les participants, du stade de football de Tramelan à celui de Tavannes par les chemins naturels, comportera sept étapes ou postes. A noter que les demandeurs d'asile de Tramelan concocteront de leur côté deux potages exotiques aux saveurs de leurs pays. Sans oublier qu'au terme de la balade, les festifs se prolongeront dès 16h par le match de foot FCTT - Allschwil. **MSB**

Le dernier délai pour s'inscrire est fixé au 16 septembre à manif@fctt.ch ou au 079 706 90 44

### PLAGNE

## A l'heure des tracteurs



Le concours de tracteurs organisé dimanche par la Fanfare Montagnarde de Plagne a connu un joli succès. Sur le petit parcours, plus de 100 départs ont été donnés. Chez les enfants âgés de 3 à 5 ans, c'est Dany Berdat, de Lamboing, qui l'a emporté alors que Camille Grosjean, de Plagne, s'est imposé chez les plus grands. Plus de 60 départs ont été donnés dans la catégorie adultes. Chez les messieurs, Jean-Pierre Kocher, de Corgémont, a signé le meilleur résultat. A noter que cette année, de nombreuses dames se sont affrontées au volant d'un tracteur. Mirjam Burkhalter a devancé ses sept adversaires. **MYA**

## L'exécutif ne veut pas jouer les prolongations

**PISCINE DE MOUTIER** Non à 18 ou 19 semaines d'ouverture.

Le Conseil municipal de Moutier n'est pas favorable à ouvrir davantage la piscine municipale à l'avenir. Il répond en ce sens à une motion de Ian Hennin.

Le conseiller de ville démocrate-chrétien verrait d'un bon œil que l'ouverture de la piscine porte sur 18 ou 19 semaines dès 2019, contre 17 actuellement. «Ces dernières années, la Municipalité a déployé de gros efforts pour soigner son joyau», rappelle-t-il dans sa motion, jugeant que l'élargissement des horaires n'engendrerait finale-

ment pas des conséquences insurmontables.

Cela dit, l'exécutif prévôtois explique que les dates choisies actuellement sont basées sur plusieurs critères réfléchis. «En avant-saison, un programme de mise en route est prévu et dépend de la fermeture de la patinoire. Cette planification se base sur toutes les tâches à effectuer et tient compte du facteur météo. La date de fermeture est fixée en fonction de la météo et tient également compte de la problématique de la chute des feuilles qui crée des problèmes dans le sys-

tème de traitement de l'eau; ce qui engendrerait des surcoûts inutiles au vu de la faible fréquentation à cette période», explique l'exécutif.

D'autres éléments statistiques démontrent que les premières et dernières semaines d'ouverture sont profitables aux habitués en particulier, soit une petite quinzaine de personnes. «L'avenir des finances communales ne permettra pas d'augmenter le personnel», note l'exécutif, qui invite le législatif à rejeter la motion. Le texte sera discuté le 24 septembre. **MBA**